

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Nov. 9

MONSIEUR LE VANDREUR, 23 AOUT 1848.

No. 59

## LE CANADA.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

New-York, 15 juin 1846.

Dans son discours du 18 mars dernier contre le gouvernement personnel, M. Thiers, entre autres évocations, fait comparaître le duc de Choiseul et l'exalte comme un des plus grands ministres qu'ait eus jamais la France. C'est sans doute l'expulsion des Jésuites, opérée par ce conseiller des Louis XV, qui a paru un titre de gloire à M. Thiers; mais les descendants des Français qui résident en Amérique sont loin de s'associer à des éloges inmérités. Ils savent que si, en 1763, leurs aïeux ont perdu leur mère-patrie, c'est au duc de Choiseul qu'ils le doivent, au ministre qui, par sa faiblesse, fit écrouler l'édifice colonial de Louis XIV, donna l'empire des Indes aux Anglais, abandonna sans secours le Canada, où les efforts héroïques de Montcalm furent impuissans devant l'immense supériorité numérique de nos ennemis, et enfin céda la Louisiane à l'Espagne. Mais M. Thiers pense évidemment avec Voltaire que le Canada n'était pas une grande perte pour la France. Qu'était-ce en effet que cette province, selon le philosophe de Ferney? Quinze cents lieues de déserts glacés; et mieux valait sans doute les abandonner pour concentrer le reste d'énergie de la France à forcer la main de Clément XIV contre la Société de Jésus.

Le Canada était cependant une belle colonie, et ce qui a été dédaigné par la France forme maintenant les plus riches parties des Etats-Unis et des possessions anglaises. Les habiles gouverneurs français, au moyen d'une ligne de forteresses, telles que Québec, Montréal, Frontenac, Détroit, Fort-Duquesne, Saint-Louis, Louis-ville et la Nouvelle-Orléans, avaient relié le St. Laurent au Mississipi par les lacs et rendu la France maîtresse de toute la navigation intérieure du Nord-Amérique. Chacun de ces forts est maintenant une ville florissante. Québec, Montréal, Frontenac (King-ton) sont encore aux Anglais; mais les autres villes figurent au nombre des plus riches cités des Etats-Unis.—Les quinze cents lieues de déserts glacés renferment les terres les plus fertiles du monde, la vallée de l'Ohio, qui fournit le blé dont se nourrissent l'Angleterre et l'Irlande, de Kentucky, où se cultive la plus grande partie du tabac que la France achète, la vallée du Mississipi, qui approvisionne de sucre et de coton le monde entier, les forêts du Canada, qui alimentent de leurs bois la marine de la Grande-Bretagne, les prairies où se chassent le buffle, la martre et le castor; et partout, sous cette terre couverte de moissons, d'arbres ou de fleurs, les mines de houille, de fer, de cuivre et de plomb argentifère. L'Orégon, pour lequel deux grands peuples ont semblé prêts d'en venir aux mains, eût appartenu de droit à la France. Voilà ce que le duc de Choiseul a négligé pour n'écouter que les préjugés des parlementaires, des jansénistes et des philosophes.

Quand nous parcourons ces contrées, nous nous sentons pris d'une profonde tristesse en retrouvant à chaque pas les souvenirs vivans de la France dans la langue, le cœur, et les regrets des habitans. M. Michel Chevalier n'a pas échappé à cette influence, ainsi qu'il le reconnaît dans le journal de son voyage: " Nous étions maîtres alors des deux plus beaux fleuves, des deux bassins les plus riches et les plus vastes de l'Amérique septentrionale. Entre ces deux bassins, la nature n'a pas élevé de séparation, si bien que, dans la saison des grandes eaux, l'on peut, du lac Michigan, passer dans le lit de l'Illinois et continuer ensuite, sans obstacle, jusqu'aux bouches du Mississipi. Le plan de nos héroïques pionniers, prêtres, marins et soldats, avait été de former dans cette vallée à double issue un empire de la nouvelle France."

Quels étaient ces prêtres qui aplanissaient la route à nos soldats en convertissant devant eux les nations indiennes? M. Michel Chevalier les eût nommés s'il n'était pas rédacteur du *Journal des Débats*. Mais Châteaubriand n'a pas la même réserve dans le *Genie du Christianisme*: " Si la France, dit-il, conserva si longtemps le Canada, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites." Il n'y a que justice dans cet hommage. Les missions du Canada, moins connues que celles du Paraguay, présentèrent un spectacle non moins glorieux pour la religion et réalisèrent également un problème que l'on croyait insoluble, celui de la civilisation des Indiens. Les travaux de ces apôtres leur ont survécu en partie. Tandis que les citoyens des Etats-Unis ne peuvent supporter le contact du sauvage et le chassent devant eux en lui laissant à peine le tems d'emporter les os de ses ancêtres, les descendants des Français du Canada vivent au milieu des Peaux-Rouges, qui habitent encore l'emplacement des anciennes réductions. C'est que les uns et

les autres sont unis par le même culte; car si nous n'avons plus de compatriotes au Nord-Amérique, nous y comptons toujours, grâce à Dieu! des frères en Jésus-Christ.

Le Canada se divise en deux provinces: le Haut-Canada, qui comprend les diocèses de King-ton et de Toronto; le Bas-Canada, partagé entre l'évêché de Montréal et l'archevêché de Québec. Cette dernière province est particulièrement restée française et continue à être régie par l'ancienne coutume de Paris. Les campagnes qui bordent le St. Laurent dans tout son parcours sont divisées en seigneuries, comme au tems de Louis XIV. Chaque seigneurie est une paroisse, et le voyageur qui les parcourt se croit transporté par enchantement au sein de la Bretagne, il y a soixante ans. Sur une éminence s'élève le manoir féodal au milieu des bois; le village des vassaux l'entoure, et l'église montre sa flèche non loin de là. Partout, dans les champs, des troupes de paysans, descendans des colons normands et bretons, se livrent joyeusement aux travaux de la terre. Leur gaieté et leurs chants contrastent avec la taciturnité qu'on a été habitué à voir dans les campagnes américaines. Mais midi sonne et l'Angelus se fait entendre. Aussitôt nos bons Canadiens de se découvrir et de réciter pieusement l'Ave Maria.— Ces braves gens sont heureux; ils paient la dime à leur curé et la redevance à leur seigneur, et ne se doutent pas qu'on a fait une révolution en France pour abolir toutes ces monstruosités. Leur foi est simple et ardente, leurs mœurs pures; ils aiment leurs seigneurs et sont aimés d'eux, et ceux-ci conservent et cherissent également la foi de leurs aïeux. La religion, dans les diocèses de Montréal et de Québec, est donc presque aussi florissante que dans ceux de Quimper ou de Vannes. Le séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, continue d'être la pépinière d'un nombreux clergé. Plusieurs collèges, disséminés dans les petites villes de la province et tenus par des Sulpiciens ou des Jésuites, élèvent la jeunesse dans les meilleurs principes. Chaque curé fait de plus son école, et l'instruction primaire est certes plus répandue au Canada qu'en France. Sur un million d'habitans, il n'y a guère que cent cinquante mille protestans, industriels et commerçans anglais, qui sont en général concentrés dans les villes.

Le Haut-Canada ne compte qu'environ 400,000 habitans, et la majorité y est protestante, car c'est de ce côté que se portent principalement les émigrans anglais. Mais le prêtre y a un autre rôle qu'à Québec. Il devient missionnaire au lieu d'être curé de village. Les prairies et les lacs sont devant lui, et il les sillonne en tous sens à la recherche des tribus nomades, qui se laissent convertir par la robe noire. Beaucoup de jésuites français et belges se livrent maintenant à ce saint apostolat avec non moins de succès que leurs devanciers du dix-septième siècle. La langue des Têtes-Plates et des Sioux n'est pas facile à apprendre. A peine arrivés d'Europe, les missionnaires vont se perdre au milieu de ces sauvages et sont long-tems sans pouvoir leur être utiles. Mais presque toujours, au milieu des Peaux-Rouges, se trouve un Canadien, petit-fils de quelque aventurier français et d'une sauvage. Le Canadien sert d'interprète au Jésuite, et la France de Louis XIV rend ainsi service à la religion à deux cents ans de distance.

Au reste, le français est la langue catholique par excellence, comme elle est la langue diplomatique et scientifique. Les catholiques anglais et américains, dès qu'ils savent le français, ne peuvent plus lire que des livres de piété dans notre idiôme. Dans les couvens de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, les religieuses n'aiment à se confesser qu'en français, et au Canada, le clergé travaille sans relâche à maintenir la langue française parmi le peuple, connaissant que c'est une garantie de sa fidélité dans notre foi. Ceci soit dit sans diminuer notre respect pour le latin, que nous vénérons comme langue liturgique autant que le fait M. de Maistre.

Jusqu'en 1840, le Haut et le Bas-Canada étaient gouvernés chacun par un lord-lieutenant et avaient chacun leur parlement. Mais à cette époque, qui suivit l'insurrection du Bas-Canada, l'Angleterre décréta l'union des deux provinces pour comprimer le parti français, et la puissance législative n'y est plus exercée que par une seule assemblée. Cette union est aussi à charge aux catholiques canadiens que l'union avec l'Angleterre peut l'être aux Irlandais. Le Parlement de Montréal se trouve rempli de protestans anglais délégués du Haut-Canada et créatures du Gouvernement. Cette fraction de la Chambre tend toujours à favoriser le protestantisme, et le parti français ou catholique a grande peine à lui résister. Une discussion récente a mis les adversaires en présence, et comme elle forme un chapitre curieux et inédit de l'histoire des Jésuites, je crois devoir vous en entretenir.

.....Lors de la capitulation du Canada en 1760, les Jésuites y possédaient de grands biens, qui leur avaient été donnés par les rois de France. Le traité de Paris de 1763 les maintint dans la possession de leurs biens, et les Jésuites continuèrent d'en consacrer les revenus à la conversion des Indiens et à l'éducation de la jeunesse. Après la suppression de l'ordre, en 1773, le gouvernement anglais n'imita pas les rois très chrétiens, très catholiques et très fidèles, qui s'étaient emparés sans scrupule des possessions de la Société. Les Jésuites sécularisés du Canada restèrent propriétaires de leurs seigneuries, mais ils étaient privés du pouvoir de se recruter. Le dernier d'entre eux, le père Cazot, mourut en 1890, et alors seulement l'autorité s'empara des biens devenus vacans. Rendons cependant justice à l'Angleterre. Loïn de toucher à ces revenus, elle les a laissés s'accumuler depuis quarante-six ans, et, cette année, elle les a mis à la disposition du Parlement canadien. Les évêques du Bas-Canada ont aussitôt adressé au Parlement un mémoire et une requête tendant à ce qu'ils fussent mis en possession de ces biens: Ils s'engageaient à les consacrer entièrement à la fondation d'une université modèle avec Facultés de droit, de sciences et de médecine. Les débats sur cette pétition ont rempli tout le mois de mai, et le parti catholique a défendu le terrain pied à pied avec un talent remarquable. Nous avons le regret de dire que la bonne cause a succombé à une faible majorité. Au lieu d'appliquer à l'instruction des catholiques la totalité de ces biens, le Parlement a voté un partage des revenus, pour 1846, s'élevant à 125,000 fr., entre les divers collèges du Bas-Canada. Mais, dans cette répartition, les établissemens protestans ont été dotés d'un tiers de la somme, quoique la population protestante soit moins d'un sixième de la population catholique.

P. S. Vous savez qu'une armée des Etats-Unis tient campagne sur les frontières du Mexique. Les soldats, dont la majorité est catholique, se plaignent d'être privés de secours religieux; le président Polk, sur la demande de l'évêque de New-York, vient de leur envoyer deux aumôniers. Aucune loi du Congrès ne traitant de la position de ces personnages, qui ne s'étaient jamais vus dans les armées américaines, le président a gratifié les deux ecclésiastiques de brevets de capitaines, pour fixer leur rang et leurs honoraires. Ces nouveaux officiers sont les Révérends Pères Jésuites Mac Elroy et Rey. On croit revenir au tems où le saint missionnaire Possevin se présentait à la cour de Suède comme ambassadeur de l'Autriche et représentait la Pologne près le czar de Russie.

Univers.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Constantinople, 27 mai 1846.

La diplomatie et les catholiques albanais.—Commencement de réparations de la part du Gouvernement turc.—Le Sultan en Bulgarie.—Massoul.—Le Couvent chaldéen et la Propagande romaine.—Le Saint Sépulture.

La persécution, l'exil et les souffrances des pauvres familles albanaises seront une expiation satisfaisante pour leur faute passée, et méritoire, ici, pour le catholicisme, selon toute apparence. La diplomatie, qui tient à défendre les droits des chrétiens, s'est prise tout à coup d'une belle rivalité, sur le récit des deux missionnaires. Les vues pouvaient bien être différentes: par exemple, l'Autriche, à qui l'on reproche d'entretenir sous main des dissensions entre les musulmans et les populations chrétiennes de la partie occidentale de la Romélie, afin d'avoir l'occasion d'exercer et de faire sentir une influence qu'elle espère élever un jour à la haute puissance de la conquête et de la domination, n'a pas manqué d'intervenir; elle y était tenue aussi par une sorte d'obligation d'améliorer le sort de ceux que la simple apparence de sa protection compromet aux yeux des Turcs, et qu'elle place de la sorte dans la fautive position des autres catholiques de l'Albanie et de la Bosnie. Aussi, son représentant a-t-il demandé et obtenu de la Porte, que le P. Marcovitch, relig. aux desservant des exilés, et expulsé avec eux, retournât leur porter les secours spirituels de la religion. L'ambassadeur d'Angleterre, qui a, devant l'opinion publique, à se justifier d'un zèle trop puritain contre les catholiques, et particulièrement contre les établissemens français, s'est empressé d'offrir son bateau à vapeur pour le transport des sœurs de la Charité, qu'on a eu l'heureuse pensée d'envoyer en aide aux familles abandonnées. C'était une manière honnête d'acquitter l'aumône que, seul, entre toute le corps diplomatique, il refuse à leur loterie annuelle des pauvres; mais l'ambassadeur de France a aussi un *steamboat* à son service, et il a été complaisamment mis à la disposition des sœurs. Trois d'entre elles, sans s'effrayer des difficultés du voyage, sont donc parties. Attendons la nouvelle des résultats de leur mission.

La leçon était bonne pour la Porte, qui venait d'adresser à la diplomatie chrétienne des plaintes sur son intervention en faveur des chrétiens du Liban. Le Ministère l'a sentie; et, le lendemain, dans les journaux français, une note annonçait qu'une enquête sévère serait faite sur l'affaire des catholiques que les abus d'autorité commis à son insu seraient punis, et, qu'en attendant, un commissaire était chargé de le leur porter des provisions, du linge, de vêtements, et une somme de 4,000 fr. Cette prompte réparation, est louable; elle est une preuve des sentimens humains qui se font jour dans les hautes régions du pouvoir. Cependant, que la diplomatie ne se tienne pas pour satisfaite; qu'elle tire toutes les conséquences de sa démarche, c'est à dire qu'elle aille jusqu'à la déclaration complète et explicite du principe de la liberté de conscience; autrement, le fanatisme musulman sera toujours tenté de récidiver. La déclaration de la liberté religieuse, seulement dans cette partie de l'empire, déciderait du retour de dix mille, et d'autres, de quinze mille familles,

secrètement catholiques, que la violence et l'intérêt ont poussées autrefois à une apostasie extérieure et toute matérielle, dans le sens théologique. Que la foi n'élève-t-elle les vues de la politique!

Le sultan a pris prudemment la voie de terre pour la Bulgarie, et nous le savons déjà arrivé à Andrinople. Il voyage grandement et témoigne un égal intérêt à toutes les populations chrétiennes ou musulmanes. Les notables de chaque localité reçoivent des habits d'honneur ou d'autres cadeaux plus riches, les orientaux n'ayant point encore assez de désintéressement ou de patriotisme pour estimer la simple faveur d'un ruban; il leur faut du brillant ou des espèces. Des médecins attachés à la suite ont ordre de vacciner tous les enfans, et les maîtres d'école viennent tous sur le passage présenter leur élèves. Ces attentions sont choses nouvelles et prises à bon augure. Le jour du départ, la tente impériale avait été posée dans un champ ensemencé; le sultan comprit ce qu'avait d'inconvenant et d'injuste cette action si ordinaire à ses pachas et à ses officiers dans leurs voyages; il fit appeler le propriétaire et lui remit une somme équivalente à trois fois le prix futur de la moisson. Si ces yeux sont aussi clairvoyans chez les Bulgares, il trouvera là un autre champ pour exercer à propos la générosité et la justice.

Il est certain que son règne fournit ça et là des exemples de cette dernière vertu, inouïe autrefois. Ainsi le Pacha de Massoul, convaincu de malversation, vient d'être destitué, appelé à Constantinople, jugé et condamné à l'exil avec perte de tous ses biens. Les habitans de cette malheureuse province pourront espérer désormais une administration meilleure. La population chaldéenne en avait particulièrement besoin, tant elle a été opprimée par les gouverneurs précédens. Nous apprenons aussi avec plaisir que l'unique couvent de religieux qu'elle possède a reçu dernièrement de Rome ses lettres de confirmation. La congrégation de la Propagande a fait preuve, par cet acte, d'une sollicitude intelligente et zélée; le monastère de Rahban-Ormuz est le principal soutien et l'espoir du catholicisme pour les chaldéens. Dans ses grottes élevées et solitaires grandissent et se forment, sous la rude discipline de S. Antoine, les meilleurs desservans des paroisses et les maîtres d'école les plus instruits. La chapelle des RR. PP. Dominicains renversée, il y a deux ans, dans l'émeute, a été reconstruite plus grande et plus belle, en une quarantaine de jour. Tous les catholiques de la ville s'étaient mis à l'ouvrage, et ils l'ont achevée heureusement, grâce à la présence de M. S. Rouet, vice-consul, aimé et respecté des musulmans. Il a terminé une gestion habile par ce service dont les RR. PP. ont conservé la mémoire sur l'inscription placée dans l'intérieur de la chapelle. A peine de retour à Constantinople, pour y remplir les fonctions de drogman, M. S. Rouet a encore bien mérité de la cause catholique, en faisant obliger Abd'Allah, l'ancien et trop fameux pacha de Saint-Jean-d'Acrc, de vendre aux religieux du Mont-Carmel, une maison bâtie près de leur propre terrain. La vente était d'autant plus urgente que les Grecs, qui cherchent partout de ces côtés à compléter sur les droits des Latins, faisaient au vieux pacha des propositions plus avantageuses. L'argent, dans ces cas, ne leur manque point: on dirait qu'ils puisent à la bourse fastueuse de celui qui fait construire pour eux, dans Damas, une grande église de marbre, sous l'invocation de Nicolas, son patron. La turbulence de ces Grecs a troublé, au Saint-Sépulture la cérémonie du Vendredi-Saint, en s'ameutant contre les catholiques. Le prétexte de la rixe était un tapis que ceux-ci auraient avancé un peu trop de leur côté. Le sang a coulé, et l'ordre n'a pu être rétabli que par l'intervention du pacha, à la tête de sa garde musulmane. Quel scandale attristant que le spectacle de ces chrétiens qui, non contents d'avoir déchiré la robe sans couture, viennent annuellement, par leur superstition du Feu-Sacré, ou par des violences, profaner le tombeau de l'Homme-Dieu!

Univers.

## CORRESPONDANCE

A SA GRANDEUR MONSIEUR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME  
EVEQUE DE MONTRÉAL.

Mgr. de Montréal va encore en Europe.

M. L'ÉDITEUR,

S'il nous est permis de juger des résultats qu'obtiendra le second voyage du prélat par ceux qu'a obtenus le premier, nous nous consolons de l'absence momentanée de notre premier pasteur. Monseigneur, à son premier voyage, a été sollicité aux pieds du St. Siège un coadjuteur.... et nous voyons dans la personne de Monseigneur Prince un prélat dont les vertus et les talens promettent une administration prospère.

Monseigneur a été sollicité auprès du vénérable évêque de Marsaille une compagnie d'hommes apostoliques, et tout le diocèse a reçu avec plaisir les fruits abondans des missions données par les RR. PP. Oblats; les tribus sauvages et les *chuntiers* ont vu naître sous leurs mains des vertus inconnues.

Monseigneur contaït sur des filles de St. Vincent de Paul; il n'a pu que les admirer dans la capitale de la France; mais son esprit créateur en a enfanté une nouvelle famille qui rivalise de zèle et de dévouement avec leurs aînées.

Monseigneur a été chercher à Angers une colonie des Dames du Bon Pasteur, et il les voit grandir dans le voisinage; et sur les hauteurs de son humble demeure épiscopale, grâce à la noble générosité

glande charitable de cette ville, Madame D. B. Viger qui a donné pour cet objet un magnifique terrain sur le Coteau Baron. Il avait sollicité auprès du supérieur général des Jésuites un collège pour sa ville chérie de Montréal; et il voit enfin, par la générosité d'un noble citoyen, M. John Donegani, ce dernier vœu, un des plus ardents de son cœur, commencer à s'accomplir; et nous souhaiterions qu'avant de se remettre à la merci de l'Océan, il eût la consolation de poser la première pierre de cet établissement important, mais nous craignons que la saison de l'automne qui s'avance rapidement, ne le force de remettre au printemps l'ouverture des fondations de ce collège.

Allez, prélat digne des beaux siècles de l'église! la providence vous conduira sain et sauf aux pieds du nouveau pontife, dont le cœur sympathise tant avec le vôtre, et cette même providence daignera vous rendre à votre troupeau pour achever d'en faire le bonheur.

Le terrain, qui vient d'être acquis pour ce nouveau collège, est situé entre la rue Bleury, la rue St. Alexandre, et la rencontre de la rue Dorchester. Il se trouve dans la partie la plus centrale de la ville. Le coteau qu'il forme domine tout l'Est de la cité et présente une position magnifique pour un établissement si important.

Dans une assemblée de citoyens de cette ville convoquée à l'Évêché sous la présidence de sa grandeur, Monseigneur l'Évêque de Montréal le 20 du courant, pour mettre ce projet à exécution, on s'empressa de voter de justes remerciemens à M. Donegani, et on résolut d'ouvrir une souscription qui peut donner les moyens de commencer au plutôt l'édifice projeté, et nous avons tout lieu de croire, d'après l'expérience du passé, que les citoyens de Montréal répondront à ce nouvel appel à leur générosité dont leurs enfans recueilleront plus tard les heureux fruits.

24 Août.

X.

### L'INCENDIE AU SAGUENAY.

M. l'Éditeur.—Les bruits mensongers, répandus dans la cité de Québec et dans tout le district, au sujet de l'incendie au Saguenay, ayant tellement diminué la somme des désastres causés par cet incendie, qu'ils l'ont rendue presque nulle dans l'opinion publique, les habitans de la Grande-Baie qui n'ont pas été visités par ce fléau ont cru de leur devoir de faire faire le recensement exact des pertes causées par ce désastreux événement. Peut-être seront-ils assez heureux pour déromper les amis compatissans en faveur des malheureux colons, bien plus affligés qu'on ne l'avait cru jusqu'à ce jour.

Je suis chargé de demander insertion dans votre journal de la somme de ce recensement et du certificat y annexé, tel que suit :

Nombre de familles qui ont souffert de l'incendie,	231
Montant des pertes en bâties	£3,914 3 1
Do do en ménage, argent et autre effets.	8,552 13 44

Total £12,371 15 54

Nous, soussignés, certifions que les estimations susdites ont été faites en notre présence et sous l'impression de l'obligation de les assementer si besoin était.

Joseph Gauthier, Ignace Gravelle,  
Damase Fortin, Thomas Ratté,  
Thomas McNicole, P. C. A. Dubois.

Il est dit, dans le numéro 3. xvi de votre estimable journal, que "M. Price a été en cette occasion la providence des malheureux; que son agent M. Blair, après avoir distribué le peu de provisions qu'il y avait dans ses hangars, est monté à Québec, sur le bateau à vapeur *Pocahontas*, pour activer l'envoi d'autres secours," et que "M. Price a expédié, par le même bateau, environ cinq cents quarts de farine et du lard en proportion."

Quoique je sois certainement bien persuadé, M. l'Éditeur, que M. Price, s'il n'avait pas lui-même éprouvé des pertes très considérables dans cet incendie, aurait pu venir au secours de ces pauvres malheureux par des dons gratuits aussi grands que ceux que l'on semble croire qu'il a faits dans cette circonstance il est cependant nécessaire de faire observer que les provisions qui restaient dans les hangars de M. Price, ainsi que les cinq cents quarts de farine et de lard dont il est parlé plus haut, sont vendus et non pas donnés aux incendiés.

On remarquera aussi que tous les secours provenant tant du gouvernement que de la générosité des citoyens de Québec et de quelques paroisses ne se montent qu'à douze cents et quelques louis, c'est là une bien faible ressource pour la presque totalité d'une population toute pauvre et qui, même avant l'incendie, aurait eu grand besoin d'un semblable secours. Cette population a cependant, par le fait, à supporter la perte du peu et de l'indispensable qu'elle possédait.

Voilà donc l'état auquel sont réduits ces pauvres malheureux, faute

de secours suffisans! Le plus grand nombre d'entre eux, déjà endettés antérieurement, vont s'endetter bien plus aujourd'hui pour pouvoir à leur subsistance et cacher leur nudité: il faudra aussi qu'ils s'endettent pour se rebâtir. La nécessité et le malheur vont les forcer à se plonger dans un état de misère dont ils ne sortiront jamais s'ils n'ont d'autres ressources que le fruit de leur travail, qui suffit à peine pour donner du pain à leurs enfans. Non, ce n'est pas avec le salaire d'un misérable écu par jour, pour un homme qui est le seul soutien d'une famille souvent composée de sept à huit enfans tous dans le jeune âge, que ce père de famille pourra l'alimenter, l'entretenir et solder les dettes qu'il aura contractées pour elle.

Oh inhumanité! qui donc peut avoir été assez méchant, quel qu'il ait été son motif, pour ne pas craindre d'ajouter au malheur d'une population déjà trop misérable par la pauvreté et les privations de tous genres qu'elle a affrontées pour ouvrir cette nouvelle colonie? Mais le mensonge n'a qu'un temps...

Aussi, M. l'Éditeur, si je demande, aujourd'hui, publicité de ces documens, dont je puis donner ample preuve de tous les avancés, ce n'est pour autre intérêt que de donner un démenti formel à ces bruits malicieus, qui n'ont que trop produit leur pernicieux effet, et rappeler, par l'exactitude de la démonstration, la sympathie publique en faveur des malheureux habitans de la Grande-Baie du Saguenay, victimes non seulement de l'incendie, mais aussi de la calomnie.

UN HABITANT DU LIEU.

Grande-Baie, 10 août 1846.

### Collège de Sainte Thérèse.

M. l'Éditeur.—S'il n'a point été rendu compte des exercices littéraires du collège de Ste. Thérèse; cela est dû à plusieurs circonstances importantes. Les examens ont eu lieu le 22, 23 et 21 juillet en cinq séances, d'environ deux heures chacune. Plusieurs représentations ont eu lieu avec le plus grand succès. Les élèves ont répondu de la manière la plus exacte sur les différentes matières qui les ont occupés pendant le cours de l'année. Ils ont terminé leur exercices par un acte qui leur a fait beaucoup d'honneur et qui a excité une vive sensation parmi les spectateurs. Les élèves ayant été couronnés et ayant reçu leurs prix, l'un d'entre eux s'avança en présence du directeur, lui adressa un petit discours plein de sentimens, et le pria au nom de ses condisciples de vouloir bien recevoir les prix qu'il venait de leur distribuer; ajoutant qu'ils faisaient ce sacrifice de tout leur cœur, afin qu'il fut dit qu'ils avaient contribué en quelque chose à l'édifice qui s'élève pour l'éducation. Aussitôt les lauréats descendirent en ordre et vinrent déposer la récompense de leurs travaux entre les mains du directeur attendant à cette marque de générosité. Tous ceux qui ont eu la douce satisfaction, dans le cours de leurs études, de recevoir ces récompenses sauront apprécier le mérite d'un tel sacrifice qui n'est dû qu'à la noblesse des sentimens.

C'est le sept du mois prochain que les élèves du collège de Ste. Thérèse doivent faire leur rentrée.

— Voici comment le *Courrier* du 13 annonce la clôture du 29<sup>e</sup> Congrès des États-Unis.

La première session du vingt-neuvième congrès de la confédération américaine s'est close lundi dernier à midi, terme fatal fixé à l'avance par les deux chambres. La dernière séance de ces deux chambres a été pleine d'émotion et de confusion. Il restait si peu de temps pour tant de bills, qui attendaient un dernier vote! Aussi la vie incertaine d'un grand nombre de ces bills a-t-elle été tranchée par le ciseau du temps dont les deux branches se sont fermées sur elle à l'heure fatale du midi. Parmi ces bills morts-nés, figurent ceux relatifs aux postes et routes postales qui avaient été votés, mais n'ont pas eu le temps d'être ce qu'on appelle *engrossed*, et le bill des deux millions de dollars accordés par la chambre au président pour acheter du Mexique, s'il était possible, la paix et la Californie. Ce bill important a été mis à mort d'une façon qui mérite d'être mentionnée. Il fut évoqué à la tribune sénatoriale à 11 heures et demie (il ne restait plus qu'une demi-heure!) par M. Lewis qui proposa de le sanctionner; mais l'amendement par lequel la chambre avait stipulé que l'esclavage ne pourrait jamais être établi sur le territoire acquis du Mexique à l'aide de ces deux millions de dollars. Cette proposition de M. Lewis était une indication de l'opposition que cette restriction abolitionniste ne devait pas manquer de soulever parmi les hommes du Sud, et cette opposition en un pareil moment était par elle-même un arrêt de mort pour le bill. Mais ses adversaires eurent l'ingénieuse idée de ne point se charger d'une exécution directe et de laisser la peine de cette strangulation aux cordons du règlement. En conséquence, M. Davis du Massachusetts monta à la tribune et entama un discours en forme sur la question.

En vain des communications incessantes de la chambre au sénat vinrent interrompre l'orateur, en vain M. Lewis le conjura de lui céder un instant la parole pour proposer une prolongation de la session pendant quelques heures seulement, M. Davis tint bon, et continua sa tâche qui était, en apparence au moins, de prouver que cette octroi de deux millions de dollars à l'adminis-

tration était une espèce d'instruction indirecte à elle donnée de poursuivre la guerre jusqu'à ce qu'elle pût acquérir la Californie. Enfin, midi sonna et le président fut obligé de proclamer que la session était close et le bill en discussion enterré avec elle. Ce résultat inattendu a inspiré de vifs regrets à l'Union de Washington ; mais elle déclare que la guerre n'en sera pas continuée avec moins de vigueur, et le président moins disposé à traiter de la paix si le Mexique se montre enfin docile à la raison. Le bill pour l'organisation d'un gouvernement dans l'Orégon a également échoué au port, il s'est brisé contre un vote direct du sénat. L'Orégon restera donc dans le *status quo* jusqu'en décembre prochain, époque à laquelle doit recommencer la session. C'est un délai de quatre mois. Voilà tout. Des bills des allocations civiles, diplomatiques et maritimes ont été plus heureux. Les deux chambres ont pu confirmer les transactions opérées sur ce sujet par leurs comités de conférence. Le sénat a approuvé aussi le bill ayant pour but de créer un institut national avec le legs de feu Smithson, et a nommé les régens de cette institution sur laquelle la ville de Washington fonde de grandes espérances de gloire.... et de spéculation. Le messenger par lequel M. Polk a signifié son veto au bill des indemnités à accorder aux victimes des captures opérées, avant l'année 1800, par la marine française, a été l'objet de vives protestations de la part de MM. Clayton et Webster. Ce dernier a pris l'engagement de soumettre cette question au peuple. MM. Benton et Dickenson ont défendu, au contraire, les principes du veto qui, mis aux voix, a été condamné par 27 voix et soutenu par 15 seulement. Mais force n'en est pas moins restée à l'arrêt présidentiel, qui ne pouvait être cassé que par une majorité des deux tiers. On ne doit pas moins reconnaître que l'administration a dû une perte notable de son influence dans les deux chambres à l'usage qu'elle vient de faire coup sur coup de cette prérogative quasi-royale, au sujet du bill des *franchises* et de celui de l'amélioration des rades et rivières, et c'est là, sans aucun doute, une des causes principales de l'accueil hostile fait à la demande des deux millions de dollars applicable aux négociations mexicaines.

Heureusement pour lui, avant d'avoir compromis sa popularité, M. Polk avait obtenu du congrès les trois réformes qui faisaient, pour ainsi dire, les trois articles de foi de son évangile politique ; c'est-à-dire la réforme du tarif, la création de la sous-trésorerie destinée à établir, au moins en principe, un divorce complet entre l'état et les banques du pays, et le bill des entrepôts qui permettra au commerce d'importation de n'entrer ses marchandises qu'au fur et à mesure de ses besoins. C'est sur cette base triangulaire qu'est désormais assis le gouvernement démocratique. Si l'on ajoute à ces conquêtes parlementaires, les conquêtes territoriales du Texas et de l'Orégon, on sera obligé de reconnaître que la première année de la présidence de M. Polk aura été marquée par une série d'événemens dont l'importance n'est égalée dans aucune phase aussi limitée des annales américaines.

A propos de l'Orégon, le journal officiel de Washington a imprimé, pour compléter l'histoire de ce document devenu public, les discussions dont a été précédé l'approbation préliminaire du sénat sollicitée par M. Polk, et les pièces sur lesquelles ont roulé ces discussions. Il n'en est qu'une qui offre de l'intérêt : c'est la lettre que le secrétaire-d'état, M. Buchanan, a adressée à M. Mac-Lane, ministre des Etats-Unis à Londres, en lui apprenant le vote approbatif du sénat. « J'ai appris de bonne source, dit M. Buchanan, que le sénat a donné au président le conseil d'accepter les propositions du gouvernement anglais, dans la conviction que, d'après la véritable interprétation du second article du projet, le droit de navigation de la compagnie d'Hudson sur le Columbia, expirera avec la fin de sa charte actuelle, le 30 mai 1849. Dans une conversation que j'ai eue aujourd'hui avec M. Pakenham, je lui ai communiqué ce fait et l'ai requis de le mentionner dans sa dépêche à lord Aberdeen. Le journal du sénat, publié par l'Union, ne parle pas explicitement de cette assertion de M. Buchanan : Il en résulte, en effet, que M. Niles ayant proposé de stipuler, par un amendement, que le droit de navigation de la compagnie de la baie d'Hudson expirerait avec sa charte en 1863, cette proposition fut mise aux voix et repoussée par 31 voix contre 10. N'est-ce pas qu'on regardait cette précaution comme inutile et qu'on interprétait dans le sens de l'amendement les termes du projet même ? Cela semble résulter de la lettre de M. Buchanan, mais rien ne l'indique dans le débat publié par l'Union. Quelle soit bien ou mal fondée, l'interprétation de M. Buchanan est un fait devenu officiel, et qui sera probablement la source de nouvelles difficultés entre les gouvernemens, lorsque le temps en sera venu. Heureusement, ce temps est encore éloigné, et qui sait ce qui se passera d'ici là !

Le conseil d'accepter les propositions de l'Angleterre avait été donné, on le sait, par 38 voix sénatoriales contre 12. La ratification définitive du traité a été votée par 41 voix contre 14. Les 14 opposans sont MM. Allen de l'Ohio, Atchison du Missouri, Atherton et Jennes du New-Hampshire, Breeze et Semple de l'Illinois, Bright et Hannagan de l'Indiana, Cass du Michigan, Dickinson de New-York, Cameron et Sturgeon de la Pennsylvanie, Fairfield du Maine, et Westcott de la Floride.

Au nombre des mesures votées par le Congrès, il en est une que nous devons mentionner et qui n'est pas la moins importante de toutes au point de vue commercial et politique. On sait qu'il avait été voté par le dernier congrès un bill qui avait pour but de favoriser le transit par les Etats-Unis des marchandises étrangères destinées au Canada, en autorisant le remboursement ou *drawback* des droits payés à l'entrée de ces marchandises. Le dernier congrès a voté un autre bill qui accorde le même privilège de remboursement aux marchandises que les Canadiens expédieront par terre ou par

eau, à travers les Etats-Unis, quelle qu'en soit la destination. Ces marchandises, après avoir préalablement payé les droits d'entrée dans les douanes des villes frontières du Canada, pourront rester un an sur le territoire américain, avant de perdre leur privilège de *drawback*. Cette seconde mesure est le complément de la première, elle ouvre une porte de plus au commerce canadien, au moment où l'Angleterre lui ferme en quelque sorte la sienne par sa nouvelle réforme fiscale.

On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant : médite-tu quelque action dont tu doives rougir songe à ton fils au bureau. JUVENAL.

#### BULLETIN.

Arrivée du Rev. P. Laverlochère.—La Revue Canadienne.—Un mot à l'Aurore.—De l'entrée des classes.

—Le Rev. Père Laverlochère vient d'arriver de ses missions de Temiskaming. Au milieu de ses rudes et pénibles travaux il a toujours joui d'une heureuse santé. Ses consolations ont été grandes au milieu de ces enfans de la nature, qui prêtent leurs cœurs aux grandes institutions de la religion, et recevaient avec joie les corrections que le Missionnaire pourrait leur faire pour les instruire. Ces peuples reconnaissent qu'il sont encore sous le marteau de l'architecte pour recevoir le poli qui leur est nécessaire afin de pouvoir entrer dans la construction du temple que se bâtit l'Éternel. Nous espérons que le Rev. Père sera part au public chrétien du récit de ses travaux et de ses succès chez ces nations éloignées. Ces pièces ne peuvent qu'éduquer les lecteurs qui souvent sont forcés d'admirer chez ceux qu'ils appellent barbares, des vertus qu'ils regrettent de ne pas retrouver parmi ceux qui se croient parvenus à un haut point de civilisation.

—Nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage à la franchise avec laquelle la Revue reconnaît qu'elle n'aurait pas dû ouvrir ses colonnes à la production du *Courrier des Etats-Unis*, que nous avons été dans la pénible nécessité de combattre. Nous désavouons de grand cœur ce qu'il y aurait dans notre écrit de trop acerbe, car c'est contre notre intention s'il nous est échappé quelques paroles qui auraient pu contrister un confrère qui nous a témoigné tant de bonne volonté, et qui, nous n'en doutons pas, a à cœur la cause commune, savoir l'union de tous nos concitoyens pour procurer la prospérité de la Patrie. Nous espérons bien n'avoir jamais à l'avenir une tâche aussi poignante pour notre cœur, que celle dont nous venons de nous acquitter. Nous terminons en disant à notre confrère que nous ne pouvons qu'approuver à ce qu'il dit à la fin de son article : « Le correspondant du *Courrier* comme la plupart des gens qui écrivent sur des choses qu'ils ne connaissent pas, écrit à tort et à travers. »

Nous voyons encore avec beaucoup de plaisir que M. Chauveau n'est pas ce correspondant. Ce Monsieur fait honneur à ses principes religieux en déclinant l'honneur de la paternité d'une semblable correspondance, ou plutôt en résumant, d'une manière claire et sans aucun subterfuge, l'accusation qu'on avait formulée contre lui d'en être l'auteur.

Si par la suite l'éditeur du *Courrier des Etats-Unis* veut encore parler des affaires religieuses du Canada, ce qui pourtant ne le regarde guère, nous le prions de mieux choisir ses correspondans à l'avenir.

—Nous avons lu dans le numéro 47 de l'*Aurore* un article qui nous a beaucoup contristés ; c'est la communication signée *Un Aurore*. Nous prions notre confrère l'éditeur de ce journal de vouloir bien ne pas ajouter foi trop vite et trop légèrement à ces rapports, qui pourraient lui être faits contre certains membres du clergé ; nous pouvons l'assurer qu'il y a presque toujours quelque intérêt ou passion sous roche, que du moins il est fort à craindre qu'il n'y ait de l'exagération dans ces communications. Si le curé dont il est fait mention s'est exprimé comme on le suppose, nous sommes loin de l'approuver, car assurément le style n'est pas celui de la chaire.

Mais quelle nécessité, cher confrère Canadien, de mettre cela au jour ? Pourquoi contribuer sans raison à jeter du ridicule sur un membre du clergé, qu'il importe pour le bien de la société, comme pour celui de la religion de respecter et de faire respecter ? Pourquoi faire lire à l'étranger des misères de famille ? Pourquoi contrister des citoyens qui aujourd'hui plus que jamais répugnent à toute querelle de religion sur les papiers ? Pourquoi offenser les oreilles de vos abonnés qui sans doute verront avec regret que le journal qu'ils encouragent soit le véhicule de flétrissures que l'on tente de faire à une classe d'hommes qu'on leur a appris, dès l'enfance, à honorer comme les ministres de Dieu ? Pourquoi ne pas donner à ceux de vos correspon-

dans, qui ont à se plaindre de le trahire; le bon conseil de recourir à Celui-là seul qui peut apporter un remède efficace à leurs maux. Croyez moi, M. l'éditeur, nous avons besoin de nous entendre comme de bons frères et nous ne gagnerons à nous décrier ni usi publiquement que de nous faire mépriser par ceux qui sentent couler dans leurs veines un sang étranger au nôtre. Ne méritons en aucune manière ce reproche: *Comment les Canadiens pourraient-ils s'accorder avec les Bretons, eux qui ne peuvent s'accorder entr'eux ?* Le public est las et fatigué de ces disputes; maintenant on n'aime pas plus la guerre à coup de plumes qu'à coup d'épées, et tout le monde dit à Dieu avant de se mettre au lit: *Pardonnez nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

— Les Directeurs de l'Assomption nous prient d'avertir les parens des élèves de ne pas négliger d'amener leurs enfans au collège le jour précis de l'entrée des classes. Il en est de même pour toutes les maisons d'instruction. Un retard de quelques jours seulement, peut mettre un enfant en arrière pour toute l'année, sans compter que cela multiplie la tâche des maîtres qui sont obligés à l'entrée de chaque nouvel écolier, de répéter les mêmes leçons, avec une grande perte de tems et beaucoup d'ennui pour ceux qui n'ont pas besoin de ces répétitions.

— Dans une communication de Rome au *Tablet*, il est dit qu'on doit regretter que le gouvernement anglais ne fasse pas reconnaître officiellement un ambassadeur par la cour de Rome. Sa Sainteté qui reconnaît un représentant du Sultan et un ministre de la cour de Berlin, n'hésitera pas à reconnaître un officier du cabinet *St. James*. J'ai appris dit le correspondant, que le nouveau Pape, a déjà fait connaître son opinion là-dessus, et qu'une telle nomination lui serait tout à fait agréable.... non seulement notre position envers les catholiques d'Irlande et les catholiques romains du Canada serait améliorée; mais la cause sacrée de la liberté constitutionnelle par tout l'univers en serait beaucoup avancée." Nous pouvons croire en effet que l'affaire des biens des Jésuites en Canada, plaidée à ce tribunal prendrait une autre couleur.

Nous demandons à nos lecteurs, la permission d'orner notre bulletin de ce jour, de l'enrichir d'une bien belle histoire que nous trouvons un sermon prêché par le dernier évêque de Corek en Irlande; dans un Bulletin on donne ordinairement des faits; l'histoire que nous allons raconter quoi qu'elle se soit passée il y a près d'un siècle ne pèche pas contre cette ordre, car elle découvre des circonstances inconnues jusques à présent, qui, par conséquent, n'étaient pas encore historiques.

Dans le dernier siècle donc, vivait près de Longford en Irlande une demoiselle protestante d'une fortune considérable. Les richesses ne l'avaient pas rendue esclave, elle était pieuse et charitable à sa manière. Elle était surtout sincèrement et constamment appliquée à chercher la vérité, et candide jusques au fond de son cœur, elle priait sans cesse le Seigneur, que s'il la destinait à entrer dans l'état du mariage, il daignât lui accorder un mari dont elle pût suivre la profession de foi avec le sens intime de son excellence.

Le Recteur anglican de sa paroisse, homme d'une candeur et d'une sincérité semblables, lui demanda sa main: elle crut la devoir accepter comme le don que, depuis si longtems, elle demandait à Dieu. Après quelques mois d'une heureuse union, M. Edgeworth, c'était le nom du ministre, suivit l'évêque anglican dans une visite épiscopale. Il y eut au retour un repas splendide dans le palais du prélat la conversation tomba sur nos miracles et comme l'on peut croire, on s'accordait à dire que ce n'étaient que sottises et fables. L'Evêque qui, jusque là n'a vait fait qu'écouter, pressé de dire son sentiment, ne prétendit émettre aucun opinion, mais, voulut s'en tenir à rapporter un fait qui lui était arrivé à lui même.

Etant à Naples avec un jeune Seigneur anglais, disait l'Evêque, en substance, je fus curieux de voir la pompe d'une messe de minuit, le jour de Noël. Je n'ai pas besoin de vous décrire toute ce de splendide qui régnait par toute l'église ou nous allâmes, une des principales de cette grande cité.

Elle était illuminée de manière à effacer en quelque sorte le spectacle du soleil levant, et tout ce que la dévotion et le goût peuvent inventer était réuni pour former le plus beau coup d'œil qui se fût jamais offert à mes regards. Il ne m'arriva rien de remarquable jusque au moment où l'on sonna la cloche de l'élevation. Dans cet instant où toute la foule du peuple demeurait prosternée et adorait en silence, mon compagnon et moi, nous observions, debout tous les mouvemens du prêtre. Souvent, je vis des rayons de la lumière la

plus vive et la plus pure qui semblaient s'échapper par faisceaux de l'hostie au moment où le ministre la levait dans ses mains. Cette émission lumineuse était si puissante, que le grand nombre de torches distribuées par l'église, ne paraissaient rien en comparaison. Cette lumière extraordinaire disparut aussitôt que le prêtre eut baissé l'hostie, et l'église se découvrit encore à moi dans son premier état. Mais à l'élevation du calice, le même éclat m'environna, et il disparut encore: j'étais stupéfait, mon compagnon l'était aussi. Il ne pouvait y avoir aucune illusion d'optique, la foule ne témoignait aucune surprise, et seuls, sans aucun doute, nous avions aperçu ce phénomène. Nous cherchâmes bien à nous expliquer la double apparition de la lumière; mais ni la manière dont les torches étaient placées sur l'autel et dans l'église, ni la position de l'hostie et du calice ne nous permirent aucune solution naturelle. Il n'y avait à portée aucune objet qui pût occasionner une réflexion de la lumière, outre que sa nature, son éclat étonnant, son brillant magnifique, et son émanation bien apparente du foyer même de ce petit objet qui paraissait si peu propre à la produire, ne permettait aucune idée de quelque illumination artificielle. Je ne dis pas messieurs, que cela fut un miracle, ajouta l'Evêque; mais c'est un fait que je n'ai jamais pu m'expliquer." En disant ces mots, il se leva, salua silencieusement l'assemblée et se retira, dans ses appartemens.

M. Edgeworth, qui était présent, et qui ne pouvait douter du témoignage de son Evêque, conclut qu'il devait examiner la doctrine de l'Eucharistie. Ses recherches sur ce dogme le conduisirent à celles des autres, la candeur de son âme vainquit les préjugés de son éducation, et il se détermina à embrasser une religion vers laquelle sa raison le poussait déjà. Il s'agissait d'annoncer à son épouse sa détermination énergique: il se hasarda, et quelle ne fut pas sa surprise, lorsque madame Edgeworth répondit avec calme: "j'ai toujours prié Dieu de m'accorder pour époux un guide vers le ciel; ce guide, vous l'étiez bien, car un Dieu infiniment bon aurait il répondu à ma prière en me donnant un époux qui me proposât l'erreur?"

Les lois pénales étaient alors en force en Irlande et les deux époux n'eussent pu y faire l'abjuration de leurs erreurs sans encourir la proscription. Ils partirent pour la France, et y vécurent dans la foi. Un enfant né en Irlande faisait la bénédiction de leur union, un fils qui, sous la Terreur, soutint Louis XVI sur l'échafaut, et prononça ces belles paroles qui semblaient devoir parer le fer des bourreaux: "Fils de St. Louis, montez au ciel." Ce fils était l'héroïque et vénérable Abbé Essex Edgeworth de Firmont.

Tous ceux qui connaissent le nom de l'Abbé de Firmont ne savent peut-être pas ce qu'il devint après la mort de Louis XVI. Anglais d'origine, Irlandais par la naissance, et Français par adoption, l'Abbé de Firmont poussé par les abominables auteurs de la révolution, loin de sa patrie adoptive, où il était vicaire général de l'archevêque de Paris et confesseur de Madame, il s'attacha à la mauvaise fortune de Louis XVIII qui le fit son aumonier et l'envoya vers l'empereur porteur de la croix de l'ordre de St. Lazare. Il mourut en odeur de sainteté à Mittau, le 22 mai 1807, après avoir refusé une pension de M. Pitt. Son oraison funèbre fut prononcée à Londres dans la chapelle de King's Street, le 29 juillet, en présence des princes de la famille proscrite.

— L'enquête sur le corps du défunt Léonard, tué aux courses, se poursuit; il n'en est encore résulté rien de satisfaisant. Il y a eu encore des outrages commis dans le voisinage de l'Hôpital Général de Montréal samedi dernier. Un cultivateur irlandais du nom de Rush a reçu des coups de poignard dans le dos, et sa vie est en danger; deux personnes ont été arrêtées pour cet attentat et mises sous caution.

P. S.— Nous venons de recevoir la *Gizette des Trois-Rivières*. Ce papier sur lequel nous n'avons eu que le tems de jeter un coup-d'œil, nous a paru bien rédigé et la partie typographique bien soignée ainsi que l'impression. Nous souhaitons bonne réussite au nouvel-arrivé, et nous acceptons son échange avec plaisir.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Correspondance particulière de l'Univers.

Rome, 20 juillet 1846.

Au moment où je fermais la lettre que je vous écrivais avant-hier 18, la ville s'illuminait. Les démonstrations de la veille avaient été si grandes, si pleines d'enthousiasme et de reconnaissance, qu'on ne pouvait pas imaginer que la population de Rome songât à prolonger ses manifestations. Mais ce

noble peuple est si sensible aux bonnes intentions de ceux qui le gouvernent, qu'il ne croyait pas avoir suffisamment prouvé, dans la soirée du vendredi 17, son dévouement et sa gratitude envers le magnanime souverain que Dieu veut de placer à sa tête. Tout ce que je vous ai écrit n'est rien en comparaison de ce qui s'est passé depuis. Il faut avoir été témoin de ce grand et sublime spectacle pour s'en faire une juste idée. Je vais reprendre mon récit au point où je fermais ma lettre du 18.

L' Ave Maria était sonné, toutes les fenêtres se couronnaient de guirlandes de feu, lorsque douze à quinze cent jeunes gens, appartenant à toutes les classes de la société, se dispersèrent, portant des drapeaux, des torches allumées, dans toutes les rues de la ville. Les cris de : Vive Pie IX ! étaient accueillis et répétés de toutes parts. Les mouchoirs s'agitaient à tous les balcons, l'enthousiasme, si grand la veille, semblait avoir doublé ; en quelques instans, toute la ville prit le chemin du Quirinal et sur la place, trop petite pour contenir une si nombreuse population. Les drapeaux se rangèrent en cercle sous le grand balcon, que la lueur des torches répandue sur la place éclairait parfaitement. Un orchestre improvisé répétait des fanfares qui servaient d'accompagnement à ces cris répétés de : Viva Pio nono ! répétés. Le Saint-Père parut vers onze heures du soir, et donna du grand balcon la bénédiction à ce peuple fidèle. Qui pourrait peindre la grandeur, la beauté de ce spectacle ? Il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée.

Mais une autre scène plus touchante et plus belle encore était réservée pour le lendemain. On savait que le Saint-Père devait se rendre hier matin, vers 9 heures, à l'église de la Mission, au Monte-Citorio, à l'occasion de la fête de saint Vincent-de-Paul. Quand sa voiture arriva dans le Corso, cette rue se trouva tout à coup jonchée de fleurs. De tous les balcons on lui jetait des couronnes, et près de la place Saint-Marcel, une main heureuse jeta sur son équipage une magnifique couronne qui resta suspendue sur l'impérial, au-dessus de la tête du Très-Saint-Père, aux grands applaudissements de toute la foule.

Après avoir entendu la messe. Sa Sainteté retournait à son palais ; mais au moment où elle arrivait sur la place de la Coste, une foule de jeunes gens appartenant à toutes les classes de la société s'empara de sa voiture, détela les chevaux malgré les dragons, et traîna en triomphe le Souverain Pontife jusqu'à son palais. On nous a parlé des triomphes des empereurs romains, mais jamais triomphateur montant au Capitole n'a reçu un pareil hommage. Le Saint-Père était si ému qu'il pleurait dans sa voiture ; son humilité eût voulu éviter un tel triomphe, et l'ordre était donné aux dragons de s'y opposer ; mais ceux-ci n'avaient pas été assez forts pour résister à l'enthousiasme du peuple, et force fut à Sa Sainteté de subir l'ovation la plus touchante et la plus délicate, la plus gracieuse qu'on puisse imaginer. Arrivé dans son palais, le Pape monta au grand balcon, d'où il donna encore la bénédiction pontificale.

Mais les Romains s'étaient réservé une démonstration plus magnifique encore. Leur enthousiasme n'avait plus de bornes, toute la ville était dans l'ivresse de la joie, aucune force humaine ne semblait capable de contenir l'effusion d'amour qui se préparait. Cependant Sa Sainteté crut que c'était assez. Et un simple désir suffit pour arrêter ces manifestations.

Voici la notification qui fut publiée dans l'après midi, et le soir une illumination paisible prouva au chef de l'Eglise qu'un simple désir du Souverain-Pontife sera toujours un commandement pour le peuple romain.

Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram.

#### NOTIFICATION.

Sa Sainteté, vivement émue des démonstrations spontanées d'affection filiale dont Elle a été l'objet de la part des habitans de cette ville dans la soirée des deux jours précédens, ne peut que lui en témoigner sa pleine et entière reconnaissance. Toutefois comme la modération accroît le prix des plus belles choses, le Saint-Père désire maintenant qu'en mettant un terme à ces manifestations extraordinaires de sincère allégresse, le bon peuple de Rome, pour lequel les seuls desirs du Souverain-Pontife sont habituellement des ordres, lui donne en cette circonstance une nouvelle preuve de sa docilité.

De la secrétairerie d'Etat, le 19 juillet 1846.

Le sous-secrétaire, VINCENT SANTUCCI.

#### FRANCE.

— Nous lisons dans la *Quotidienne* :

« Plusieurs journaux annonçaient ce matin, les uns d'un ton lamentable, les autres avec courroux, qu'un grand scandale devait avoir lieu dans la matinée. M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin, disaient-ils, avait obtenu du directeur du Musée d'artillerie la permission de construire un reposoir extérieur ; et ce prétre audacieux se préparait à faire sortir la procession de la Fête-Dieu en dehors de l'église. Le concordat allait être foulé aux pieds. Les tons d'intolérance et de fanatisme n'étaient pas loin. Le parti-prêtre relevait la tête. C'est le style de ces messieurs. Maintenant voici le fait.

« L'église Saint-Thomas d'Aquin et le Musée d'artillerie sont deux édifices contigus, et qui communiquent intérieurement. Au milieu des bâtimens du Musée, se trouve une cour assez vaste. Or, comme l'église Saint-Thomas d'Aquin ressemble, par ses dimensions, à une chapelle étroite beaucoup plus qu'à une paroisse, et se prête peu par conséquent aux évolutions d'un cortège, M. le curé avait demandé et obtenu l'autorisation d'élever un reposoir dans la cour intérieure du Musée d'artillerie. Grâce à cette précaution très-sage, l'emballement et le désordre ont été évités. Du reste, que les journalistes amis de la liberté des cultes qui ont sonné l'alarme d'une

façon si ridicule, se rassurent. La procession n'a pas foulé la voie publique, elle est demeurée captive dans cette enceinte secrète. L'église n'a fait monter qu'aux fidèles. Les chants des jeunes filles et des prêtres n'ont pas troublé les échos de nos rues profanes, et ne sont pas venus inviter les passans à se souvenir de Dieu. Toutes les défiances, toutes les jalousies, toutes les petites libérales ont été respectées ; et en vérité, le prétexte même n'a manqué de répéter ces vieilles déclamations qu'il faudrait ménager d'avantage, puisque certains esprits ne sont pas au-si las de s'en servir à tout propos que le bon sens public est fatigué de les entendre »

A ces réflexions aussi sages que modérées, nous ajouterons un seul fait historique. Sous l'empire, même durant les plus mauvais jours du despotisme impérial, la procession de Saint-Thomas-d'Aquin traversait ostensiblement la place qui aboutit au Musée d'artillerie. Ni Franchet, ni Fouché, d'ombrageuse mémoire en fait de police, ne s'alarmèrent de cet exercice patient de la piété et de la foi catholique. Serait-ce que M. Delessert, sous le régime constitutionnel, devra se montrer plus rigoureux que les mandataires impériaux ? Nous ne voulons pas supposer que c'est ici du puritanisme protestant.

Ami de la Religion.

— On nous écrit de Cherchell que Mgr. Dupuch, qui, depuis plusieurs jours, est dans cette ville, y a donné le 14 juin la communion à 14 jeunes filles, à un jeune garçon et à onze condamnés à la peine du boulet. Quatre de ces condamnés n'avaient pas encore fait leur première communion. Le digne curé de Cherchell, qui les instruisait patiemment depuis six mois, a été ainsi récompensé de ses soins pieux et consolans. On raconte que l'un de ces onze condamnés a porté les premiers secours à S. A. R. le duc d'Orléans lors de l'événement qui lui coûta la vie.

« Mgr. Dupuch a dû sembarquer la nuit suivante sur un bateau de pêcheur pour aller visiter les ruines de l'antique Tipaza, actuellement Tefesed, sise au pied du Chenouan, près du Tombeau de la Reine. Il se fait accompagner d'ouvriers munis de pioches pour faire, dans cette antique ville chrétienne, dont tous les habitans ont subi le martyre pour avoir refusé de sacrifier aux idoles, des fouilles qui amèneront sans doute quelques précieuses découvertes. »

Ami de la Religion.

#### NOUVELLES DIVERSES.

##### CANADA.

— Nous lisons ce qui suit dans une correspondance de Londres à la *Gazette* de Québec, en date du 3 août :

« Les changemens coloniaux qui devaient suivre la formation du nouveau ministère ne sont pas encore décidés. J'ai entendu dire qu'en toute probabilité, lord Cathcart sera rappelé du Canada. Son successeur, dit-on, ne sera pas un militaire. »

Revue Canadienne.

— Le corps de la jeune fille, Mary-Ann Smalja, été retrouvé et le juré a rendu verdict de mort par accident.

Aurore.

— Le *Richelieu* est arrêté à Sorel. Un accident assez grave lui est arrivé entre St. Charles et St. Denis. On sait que la rivière Richelien est assez peu profonde dans cet endroit et qu'il s'y trouve des battures. Le vapeur aurait donc touché sur une batture et il se serait déclaré une voie d'eau : c'est ce qui a empêché le Bateau de faire son voyage régulier d'hier. *Idem.*

##### ANGLETERRE.

*Terrible accident sur un chemin de fer en Angleterre.*—Une collision épouvantable vient d'avoir lieu entre deux convois ; celui d'Ipswich, en retard de vingt minutes, et celui de Romfort. Il y avait à peine une minute que le convoi d'Ipswich s'était arrêté pour laisser descendre les voyageurs à la station de Stratford, lorsque le convoi de Romfort, ne comprenant pas les signaux ou ne les voyant pas s'est rûé de toute sa vitesse sur le convoi stationnaire. Le spectacle de destruction qui s'est alors offert à la vue a été vraiment épouvantable ; ce n'était qu'un monceau de débris de wagons, de membres épars, de corps mutilés et sanglans, de têtes défigurées, de cadavres enfis... Trente à quarante personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. On a envoyé chercher des voitures pour transporter les victimes à l'hôpital de Londres. Un chirurgien arrivé avec les voitures a prodigué ses soins aux blessés. Aussitôt que la nouvelle de la catastrophe s'est répandue, les rédacteurs des journaux se sont rendus auprès de M. Romey, secrétaire de la compagnie, qui a reçu ces messieurs avec la plus grande courtoisie (*with the greatest courtesy*). Il a dit qu'il donnerait tous les détails à la presse périodique, et il leur a communiqué les suivans.

M. Richardson, préposé à la station de Stratford dit qu'ayant entendu la cloche sonner pour prévenir de l'arrivée d'un convoi, il était sorti de son bureau, il a vu le convoi d'Ipswich s'arrêter, et les voyageurs sont immédiatement descendus (ceux qui s'an étaient à la station de Stratford) ; d'autres montèrent en voiture. Ceux-là allaient partir pour Londres. Tout-à-coup parut un autre convoi dont la vitesse n'est pas modérée en arrivant à Stratford. La collision a lieu ; trente à quarante personnes demeurent étendues sur les rangs ou à côté. Le conducteur du convoi de Romfort est arrêté ; il prétend que les signaux ont été faits de haut en bas au lieu d'être faits de bas en haut. Le préposé aux signaux soutient au contraire que les signaux ont été bien faits. Quatre personnes sont arrêtées comme pouvant avoir été les auteurs de l'événement, par suite de leur négligence.

##### HONGRIE.

— On écrit de Pesth (Hongrie.) le 23 juin :

« Un crime épouvantable vient d'être révélé à la justice. La dame Wierewsky, veuve d'un notable vient de notre capitale, avait l'habitude de se

rendre tous les ans à la ville de Kleinzell, pour y assister à la procession de la Fête Dieu, et toujours, dans ces voyages, elle amenait avec elle son enfant unique, Marie, âgée actuellement de neuf ans.

« L'année dernière, cette enfant s'égarait à Kleinzell, pendant la procession, et la mère, malgré les recherches les plus minutieuses, ne put parvenir à la retrouver.

« Le 11 du présent mois, lorsque Mme. Witrewlowsky suivait la procession de la Fête-Dieu, à Kleinzell, elle entendit les cris d'une enfant dans lesquels elle crut reconnaître la voix de sa fille; saisie d'une vive émotion, elle se précipita instinctivement vers le lieu d'où provenaient ces cris. Elle y trouva en effet son enfant, mais dans quel affligeant état! la malheureuse petite fille était aveugle, et les orbites de ses yeux entièrement vides... Elle était en haillons, noire de malpropreté, et elle tenait à la main une petite écuëlle de bois qu'elle tendait aux passants pour recevoir l'aumône. Derrière la petite se trouvait une vieille femme qui, aussitôt que Mme. Witrewlowsky voulut parler à l'enfant, la repoussa brusquement en disant que celle-ci lui appartenait.

« La mère répondit à haute voix que c'était son enfant et qu'elle la réclamait; un agent de police intervint, et, grâce à la foule, qui empêchait la vieille femme de s'échapper, celle-ci fut arrêtée et conduite avec Mme. Witrewlowsky et l'enfant, chez le bailli de Kleinzell.

« Ce magistrat interrogea la vieille, qui d'abord déclara qu'elle avait trouvé l'enfant aveugle sur la voie publique; qu'elle l'avait recueillie, et que plus tard, se trouvant dans l'indigence, elle la conduisait avec elle pour la faire mendier pour toutes les deux; mais, pressée par les questions du magistrat, cette femme a avoué que lors de la procession de la Fête-Dieu, en 1845, elle avait attiré à elle l'enfant, lui avait arraché les yeux avec un couteau, pour appeler la commisération sur l'infortunée petite fille, et ainsi recueillir d'abondantes aumônes.

« Cette horrible femme est une ancienne domestique, qui se nomme Marguerite Flintner. Elle est originaire de la Moravie et âgée de soixante-sept ans.

« L'affaire s'instruit avec la plus grande activité. La peine que nos lois infligent pour le crime dont Marguerite Flintner s'est rendue coupable est celle d'être rouée vive en commençant par les extrémités inférieures.

Univers.

#### EGYPTE.

— Les travaux du barrage du Nil se poursuivent jour et nuit. Vingt-cinq hommes y sont constamment employés. Lorsque ce magnifique ouvrage sera terminé, le vice-roi s'occupera probablement d'un chemin de fer entre le Caire et Alexandrie.

#### GUERNESY.

De la grêle en juillet à Guernesey. — Dimanche matin (5 juillet), après une chaleur étouffante de quelques jours, un orage est survenu accompagné d'une chute de grêle sans exemple dans cette île, à cette époque de l'année; les grêlons étaient en général aussi gros que des noisettes dans les environs de la ville; mais on nous rapporte qu'à St-Martin et le long de la côte du sud ils étaient gros comme des œufs de pigeon. Plusieurs carreaux de vitres ont été brisés. Il est heureux de pouvoir ajouter que les dommages aux récoltes ont été peu considérables. Depuis 1826, nous n'avons pas eu une chaleur égale à celle que nous avons eue cet été. L'orage de dimanche s'est fait sentir en Angleterre, en Irlande, en Ecosse et dans plusieurs départements en France. Les dégâts sont immenses.

G. de Guernesey.

#### AGRICULTURE.

ier. rapport d'agriculture fait à MESSIRE PAQUIN, président de la 2<sup>e</sup> Société du Comté de Lie des Deux-Montagnes, établie à St. Eustache en juin 1846, par les Juges soussignés.

Les juges appointés pour inspecter les moissons dans la division Est du comté des Deux-Montagnes prennent la liberté dans leur rapport, de féliciter les cultivateurs sur la belle apparence des moissons en général dans leur beau district.

Le foin (qui est prêt à être fauché) est partout bien au-dessus de la médiocrité, et nous avons été très embarrassés à décider à qui nous devions accorder le prix.

La moisson de l'orge est aussi très belle, et à très peu d'exceptions près est partout nette de mauvaises herbes.

Le seigle dont nous n'avons pas vu beaucoup offre une très bonne récolte.

Nous avons été mortifiés de voir que plusieurs cultivateurs (poussés sans doute par un printemps précoce et la beauté de la saison), ont semé une grande quantité de blé de bonne heure; et nous craignons que ce blé ne soit très endommagé par la mouche, qu'une observation attentive nous a fait découvrir en grand nombre dans tous les champs; mais nous sommes portés à espérer que le dommage ne sera pas si grand qu'on ne s'y attend généralement. La raison qu'on donnait pour avoir semé de bonne heure, est qu'en retardant, les champs se couvrent d'herbes: Nous prenons donc cette occasion de conseiller à ceux qui veulent ensemençer leur terre en blé, de labourer aussi légèrement que possible la surface de leurs champs l'automne, et de les labourer de bonne heure le printemps aussi peu de temps que possible avant la semaille.

Le blé semé tard, et il y en a aussi eu beaucoup, promet une moisson très abondante, particulièrement dans la Grande-Frèrière, le Petit-Brûlé, St.

Augustin et le Grand-Chicot; et il n'y aura que la propreté et le bon ordre des champs qui pourront décider de la gratification des prix.

L'avoine dont il n'y a pas une grande quantité de semée promet aussi une bonne récolte.

Les pois, selon nous, n'offrent que l'espoir d'une récolte médiocre surtout dans les terres fortes le long de la petite Rivière du Chêne et dans la paroisse St. Benoît; nous prendrons la liberté de conseiller aux cultivateurs de ces places de se procurer pour l'année prochaine quelques barils de plâtre des îles de la Magdeleine. (ce qui ne leur coûtera que peu) et ils s'en trouveront récompensés par l'accroissement de leurs moissons.

Nous n'avons vu que très peu de patates, de navets et de blé d'inde, mais en général ils ont une très belle apparence.

Nous avons été mortifiés d'observer, durant notre visite, le peu de cas que l'on fait partout des engrais, d'après la négligence avec laquelle on les met sur les paturages; dans la plupart des endroits ils sont jetés en tas, et si les pourceaux n'ont pas la prévenance de les étendre, il est probable que les maîtres ne le feront que juste assez pour laisser passer leur charrue, et la conséquence sera que l'année prochaine il n'y aura que chardons et mauvaises herbes sur les amas de fumier, tandis que le reste des champs sera aussi maigre qu'avant. Nous recommandons donc aux cultivateurs, qui ne peuvent employer leur engrais le printemps, de le mettre tout en tas dans un champ pour ne l'étendre que l'automne, n'oubliant pas de labourer l'automne et le printemps.

Nous avons aussi été mortifiés de voir plusieurs cultivateurs canadiens semer en blé et en orge des terres engraisées qui n'avaient pas auparavant été semées en herbe (nil), tandis que de vieilles prairies ne promettaient qu'une chétive récolte de foin, qui si elles eussent été semées, eussent abondé en toute espèce de grain, et que les terres fortes mises en prairies eussent produit trois fois plus de foin que les vieilles.

Nous prendrons aussi la liberté d'observer que dans beaucoup de paturages les chardons abondent d'une manière extraordinaire, et nous conseillons à ceux qui en ont de ne pas négliger de les faucher. Nous avons été particulièrement frappés d'un très beau champ de chardons cultivé par un fermier européen. Ils étaient en état d'être moissonnés; quel usage veut-il en faire? lui seul le sait!

Dans le cours de notre visite, nous avons éprouvé une grande satisfaction en examinant la manufacture (ou machine à fromage) de M. W. Inglis de la Grande-Frèrière où nous avons vu un (stock) de fromage qui aurait fait honneur à un cultivateur de Cheshire et qui mérite le plus grand honneur à M. Inglis, père, sous la direction de qui nous croyons cette manufacture.

Nous prenons cette occasion pour adresser nos remerciements affectueux au révérend M. Paquin, (président), et aux habitans en général pour la manière cordiale avec laquelle ils nous ont reçus, et en leur souhaitant beaucoup de succès dans leurs efforts pour avancer l'art de l'agriculture, nous demeurons leurs très humbles et

obéissans serviteurs.

JAMES CLARCK,  
AUGUSTIN LEMAY,  
FRANÇOIS DUBOIS.

Par ordre du comité,

B. GLOBENSKY,  
Sec. Soc. Agr.  
Minerve.

6 août 1846.

#### VARIÉTÉS. LES ROSES.

Ces belles fleurs, emblème du plaisir, marquent aussi sa courte durée. On peut dire de la beauté ce que MATHURIN disait d'une jeune fille :

Elle était de ce monde, où les plus belles choses  
Ont le pire destin;  
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,  
L'espace d'un matin.

Le célèbre roman de la Rose, qui fit les délices de la cour de PHILIPPE-LE-BEL, semble n'avoir été écrit que pour nous apprendre combien il est dangereux d'écouter un séducteur... Ce roman versifié fut composé en 1260. par Guillaume de Lorris, et terminé quarante ans après, par Jean de Meung.

Aimable rose, au lever de l'aurore,  
Un essaim de zéphirs badine autour de toi;  
Chacun d'eux jure qu'il t'adore;  
Chacun d'eux te promet une éternelle foi.  
Mais le soleil, en se couchant dans l'onde,  
Voit à leurs tendres soins succéder le mépris:

La troupe ingrante et vagabonde  
Déserte sans scrupule avec ton corolis.

La puceur doit défendre la beauté comme l'épine défend la rose. Objet d'amour et de philosophie, dit BERNARDIN DE SAINT PIERRE, voyez la rose, lorsque sortant des fentes d'un rocher humide, elle brille sur sa propre verdure, que le zéphir la balance sur sa tige hérissée d'épines, que l'aurore l'a couverte de pleurs, et qu'elle ap



pelle par son éclat et son parfum la main d'un amant. Quelquefois une cantharide, nichée dans sa corolle, en relève le carmin par son vert d'émeraude : c'est alors que cette fleur semble nous dire, que, symbole du plaisir par son charme et sa rapidité, elle porte comme lui le danger autour d'elle, et le repentir dans son sein.

La rose moussueuse a des épines sans aiguillons et un calice environné d'une molle et douce verdure. Madame de GENLIS assure qu'à son retour d'Angleterre, ce fut chez elle que tout Paris vint admirer le premier rosier de cette espèce. Alors madame de GENLIS était déjà célèbre, et le rosier n'était sans doute que le prétexte de la foule qui se pressait autour d'elle : la modestie put seule l'ignorer en erreur ; car ce rosier, qui est originaire de Provence, nous est connu depuis plusieurs siècles.

Un rosier au milieu d'une touffe de gazon signifie qu'il y a tout à gagner avec la bonne compagnie. . . . Un jour, dit le poète SAADI, je vis un rosier environné d'une touffe de gazon. Quoi ! m'écriai-je, cette vile plante est-elle faite pour se trouver avec des roses ! et je voulus arracher le gazon, lorsqu'il me dit humblement : "Epargnez-moi, je ne suis pas rose, il est vrai, mais à mon parfum, on connaît au moins que j'ai vécu avec des roses."—Mad. de LAROUR.

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.

En attendant l'arrivée des Frères de l'Ordre de St. Viateur qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la Lecture et l'Écriture tant en anglais qu'en français et les premières règles. Mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'Arithmétique dans toutes ses branches, la Tenue des Livres de compte, la Géographie, l'Usage des Globes, l'Histoire et le Dessin ; enfin toutes les parties de l'Instruction qui sont les plus en usage dans le monde. Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi de légons de Musique aux élèves pour le Piano et l'Orgue dans le but, de former de organisés pour les campagnes.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront ; afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de Maîtres Religieux ; mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension.

Pour les conditions on pourra s'adresser à Messire Manseau, Président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à y envoyer leurs enfants.

On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé ; la belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpens de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'Église que du village évit. ra bien des distractions aux enfants en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LA rentrée des élèves du collège de l'Assomption aura lieu le 7 de septembre.

La rentrée des élèves aura lieu au collège de Masko le 16 de septembre. On prie bien les parents d'éviter les inconvénients qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exacts à envoyer leurs enfants sans retard.

J. LAROUQUE, P. TRE.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de White Plains passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout temps ; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes bâtiments, d'une construction élégante, sont entourés de promenade de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Évêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entraîner toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel sans rien trahir toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un précepteur.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'Instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations ; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi ; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er. lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIN DE LA PENSION, ETC.

Pension et Blanchissage, payables d'avance par semestre. . . . \$200  
Honoraires du médecin. . . . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou le faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillemens d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent. Le Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économiste.

On désire que les parents lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.

22 juin.

DR. PICAULT, Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Mo-dèle et la place de Maître Chantre. S'adresser à M. PERRAULT e ré du lieu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Saulx-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colombage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHÉ.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maintenant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE, Rue St. François Xavier.

28 mai.

NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MELANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VIVS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan,) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,

MEDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSSEI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD. Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Montréal, 10 Juillet 1846.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires. . . . . Montréal.  
D. MacIntyre, prêtre, vicaire. . . . . Québec.  
Fr. Filote, Directeur du Collège . . . . . Ste. Anne.  
Val. Guillet, écrivain. . . . . Trois-Rivières

Propriété de JOS. M. BELLENGER, Prêtre, Editeur.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.